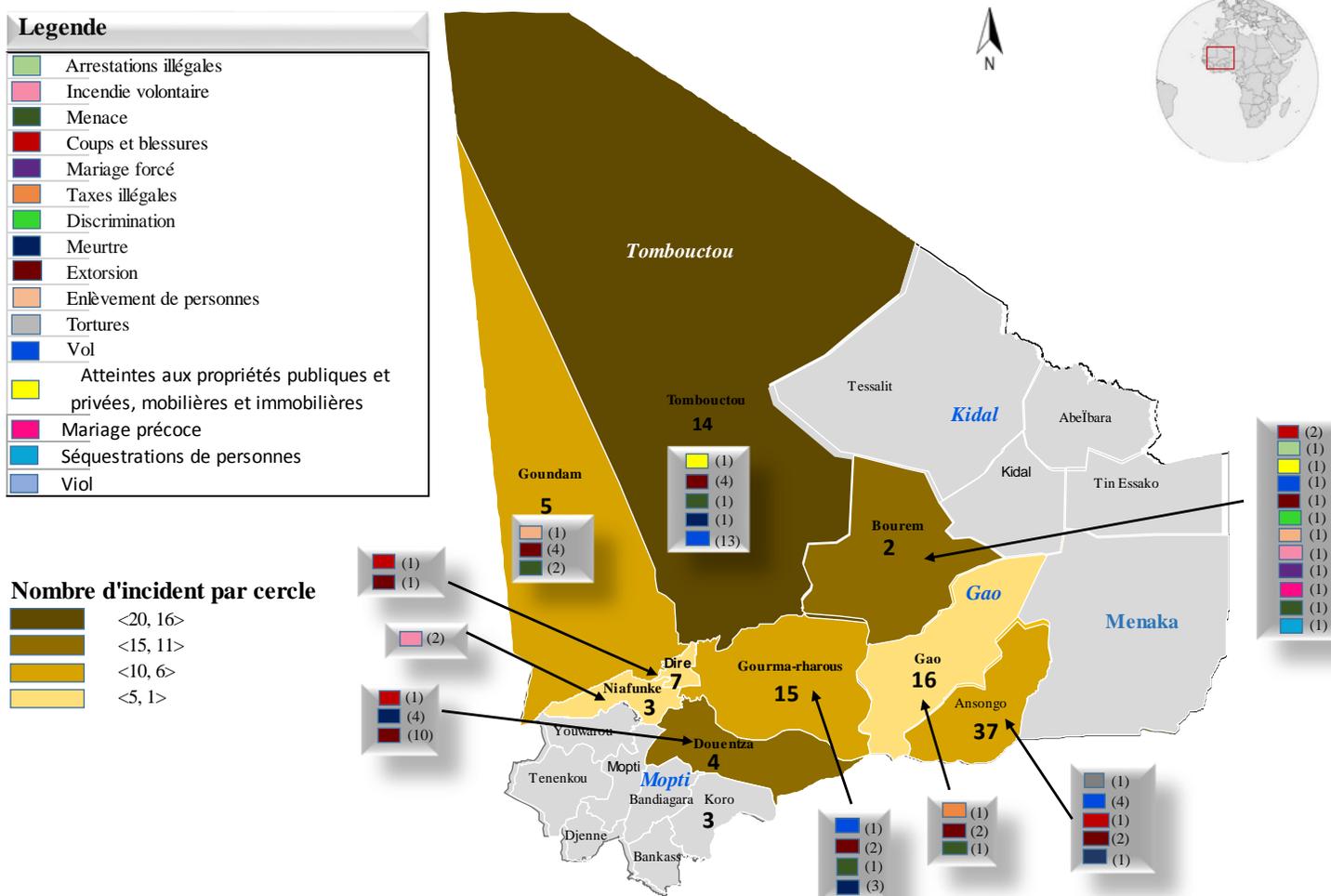


RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N°04

MAI 2017



Contact: UNHCR/Section protection

Régions couvertes : GAO, MENAKA, KIDAL, TOMBOUCTOU et MOPTI

Contents

I. Sigles et Abréviations	3
II. Aperçu des incidents de protection par région et cercle	4
III. Analyse globale de la situation de protection	5
IV. Les incidents majeurs de protection	6
1. Extorsion de biens	7
2. Vol	7
3. Meurtre	7
V. Analyse des tendances des incidents par région	8
1) Région de Tombouctou	8
2) Région de Gao	8
3) Région de Mopti	9
VI. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par région	9
VII. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection par région	9
VIII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés	10
a) Actions par l'UNHCR et l'AMSS	10
IX. Conclusion et recommandations	10
X. Annexes	11

I. Sigles et Abréviations

AC	Autorité Coutumière
AH	Acteur Humanitaire
AMSS	Association Malienne pour la Survie au Sahel
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
FAMa	Forces Armées Maliennes
FLM	Front de Libération du Macina
GATIA	Groupe d'autodéfense Touareg Imghad et Alliés
MAA	Mouvement Arabe de l'Azawad
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDI	Personne Déplacée Interne
PDI Retournée	Personne Déplacée Interne Retournée
SGBV	Sexual and Gender Based Violence
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

II. Aperçu des incidents de protection par région et cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	20	38	48%
	Gourma-Rharous	07		
	Niafouké	02		
	Diré	02		
	Goundam	07		
Gao	Gao	04	26	33%
	Bourem	13		
	Ansongo	09		
Ménaka	Ménaka	00	00	00%
Kidal	Kidal	00	00	00%
	Tessalit	00		
	Abeibara	00		
	Tin Essako	00		
Mopti	Douentza	15	15	19%
	Koro	00		
	Mopti	00		
	Tenenkou	00		
	Youwarou	00		
	Bandiagara	00		
	Bankass	00		
	Djenné	00		
Total		79	79	100 %

III. Analyse globale de la situation de protection

La situation de protection des populations civiles au cours du mois de mai reste toujours inquiétante dans les régions du nord et du centre (Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal et Mopti). Elle a été marquée par d'importants incidents de protection perpétrés contre les civils par des individus armés non identifiés. Cette situation inquiète beaucoup les populations civiles, les autorités locales et les humanitaires. Malgré les efforts fournis par les autorités pour sécuriser les populations (organisations de patrouilles), l'environnement de protection des populations civiles reste instable et des violations de droits humains continuent d'être enregistrées dans toutes ces régions et particulièrement dans les régions de Tombouctou et de Gao.

Aussi, il convient de souligner que les incidents de protection ont affecté les axes routiers dans les cinq régions et limité de façon remarquable la circulation des personnes et de leurs biens, détériorant davantage les conditions de vie des populations déjà vulnérables. Ce qui paralyse sérieusement la libre circulation des personnes et de leurs biens, l'économie et limite les activités des humanitaires. Même si pour ce mois des cas de déplacements de sont pas rapportés, la multiplication des incidents, les affrontements entre groupes armés (GATIA et CMA à Kidal) et les agissements des groupes radicaux dans certaines localités à Mopti pourraient occasionner des déplacements de populations et les exposer ainsi à de nombreux problèmes de protection.

- **Région de Gao**

L'environnement de protection des civils est préoccupant dans tous les Cercles et Communes de la région et particulièrement dans les Cercles d'Ansongo (Ouattagouna) et de Gao (Anchawadi) où de nombreuses violations sont enregistrées. Les civils sont souvent assassinés ou privés de leurs droits en plein jour (cas du jeune frère du président des jeunes de Monzanga/Ansongo assassiné par des bandits armés non identifiés). La population civile n'est pas du tout sécurisée, elle est exposée à tout risque. La situation de protection des populations civiles, malgré les mesures sécuritaires mises en place par les autorités, a été essentiellement marquée dans la région par de nombreuses violations des droits des populations civiles notamment des braquages, extorsions de biens, vols, meurtres, etc. commises dans la majorité des cas par des individus armés non identifiés. Cette situation a limité les activités des ONG dans certaines localités. La prolifération des armes de guerre, le développement du banditisme, le cantonnement tardif des groupes armés et l'insuffisance des patrouilles dans la région sont entre autres les causes de la multiplication de ces incidents.

- **Région de Ménaka**

La situation de protection des civiles à Ménaka est préoccupante malgré les patrouilles mixtes organisées par les FAMa et groupes armés à l'intérieur de la ville de Ménaka et aux points d'entrées et de sorties de la ville afin de sécuriser les populations civiles et leurs biens. Les incidents y sont toujours enregistrés à l'intérieur et sur les axes routiers de la ville de Ménaka. Les différentes autorités continuent de doubler d'effort afin d'instaurer la stabilité dans la ville et aux environnants.

Il faut signaler le risque de représailles par les terroristes contre les deux groupes armés (GATIA et MSA), certes GATIA et MSA (Mouvement pour le Salut de l'Azawad) en collaboration auraient tendu une embuscade aux terroristes courant le mois dans la zone d'Anderamboukane vers la frontière Mali-Niger. Cette situation risque d'impacter l'environnement de protection des populations civiles, voir occasionner des violations de droits et même des déplacements de populations si des actions ne sont pas prises pour éviter un quelconque affrontement.

- **Région de Kidal**

Le contexte sécuritaire dans la région de Kidal, devient de plus en plus inquiétant. Il a été marqué par des incidents de protection à l'encontre de la population civile par des individus armés non identifiés. On signale des cas de cambriolages et aussi le vol des biens matériels d'une ONG de la place.

Par ailleurs, le risque de tensions inter groupes armés (GATIA et CMA) existe toujours dans la région de Kidal, mais ce risque de tension n'engage que certains individus à cause des intérêts particuliers. Toute chose qui nécessite une attention particulière de la part des autorités pour éviter tout affrontement et d'autres déplacements de populations.

- **Région de Mopti**

La situation de protection des populations civiles dans la région a été instable en dépit des opérations de ratissage menées par les FAMA et Barkhane pour neutraliser les groupes terroristes dans certaines localités de la région (Douentza, Tenenkou,..). De nombreux incidents de protection sont rapportés dans les cercles de Douentza, de Mopti et de Tenenkou. Il s'agit entre autres de cas d'extorsion, de menace et coups et blessures dont la majorité a été perpétrée contre des forains. En outre, des cas d'assassinats ciblés sont très souvent rapportés dans la région (plus précisément dans le Cercle de Douentza) notamment celui d'un responsable de l'autorité coutumière dans le village Mougnikona à 35 km de Mondoro (Cercle de Douentza). Notons ici que les groupes radicaux et particulièrement le FLM est très actif dans la région de Mopti. Bon nombre d'incidents et surtout les cas d'assassinats ciblés pourraient être leur œuvre.

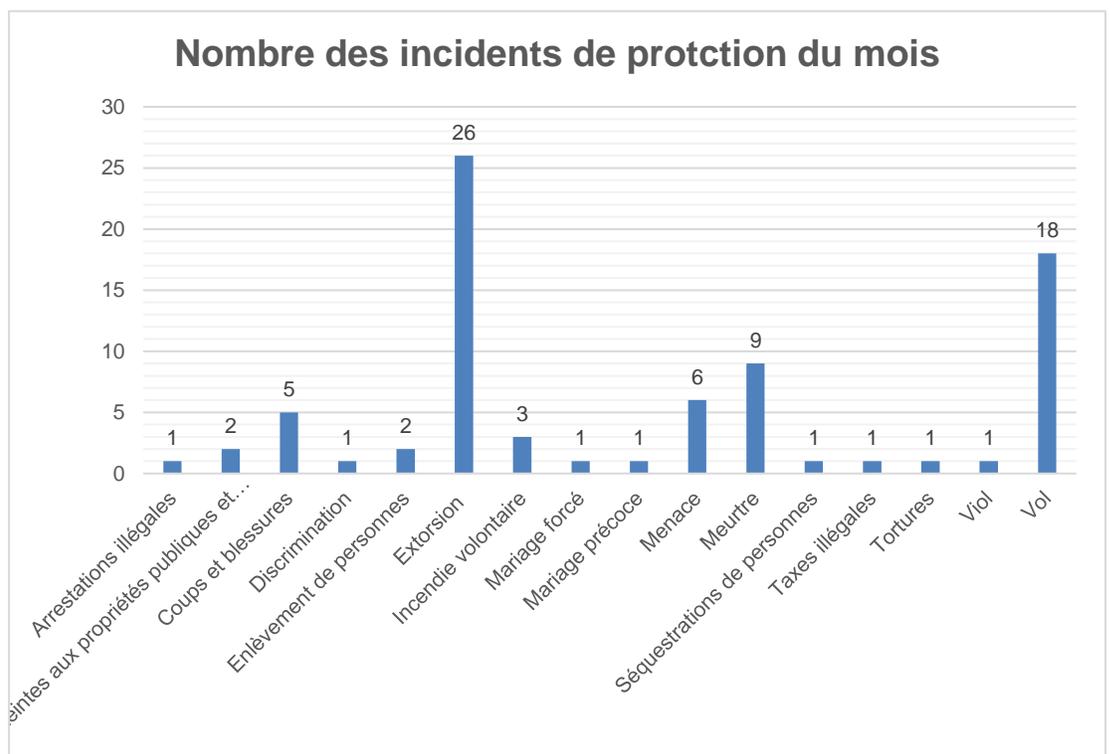
- **Région de Tombouctou**

D'une manière générale, la situation protection de la région devient de plus en plus inquiétante en raison de la précarité de la situation sécuritaire marquée par des attaques ciblées (des tirs d'obus pendant 3 semaines successives), des braquages, des enlèvements de personnes, des vols à mains armées, des meurtres, et des extorsions à répétitions.

En plus de ces incidents, la prolifération des armes de guerre, les mouvements des groupes armés et surtout la fusion des groupes radicaux opérant sur le terrain, fragilisent l'environnement de protection d'une manière générale et constituent une entrave à la libre circulation des personnes et de leurs biens dans la région.

IV. Les incidents majeurs de protection

79 incidents de protection ont été documentés pendant ce mois sous revue dans les Régions de Tombouctou, Gao et Mopti. Le mois précédent, 106 incidents avaient été enregistrés dans la base de données PMS. Ce qui représente donc une diminution de 27 incidents de protection. L'analyse des données fait ressortir une prédominance des cas d'extorsion (33%), de vol (22,5%) et de meurtre (11%).



1. Extorsion de biens

26 cas d'extorsion de biens ont été collectés et documentés en mai. Le plus grand nombre de ces incidents a été enregistré dans la Région de Tombouctou avec 42% des cas. Dans cette région, les communes les plus touchées ont été celles de Tombouctou (27%), Hamzakoma (18%) dans le Cercle de Gourma-Rharous et Tin-Aicha (18%) dans le Cercle de Goundam. La Région de Tombouctou est suivie de celle de Mopti où 38% des cas d'extorsion ont été enregistrés et documentés. Les communes les plus touchées par la violation à Mopti sont celles de Douentza (30%) et Hombori (20%), toutes dans le Cercle de Douentza. Gao arrive à la dernière place avec 19% du nombre total des cas d'extorsion enregistrés en petit nombre par commune (soit 1 cas par commune).

61% des extorsions ont été perpétrées sur les axes routiers en pleine brousse contre des populations en cours de déplacement (52%) et contre des forains (9%) en partance ou de retour des foires locales ; 13% des cas ont été perpétrés aux domiciles des victimes ; 13% en plein centre-ville (des jeunes autour de leur thé braqués et extorqués). Enfin, les autres 13% des cas ont été commis sur les lieux de pâturage des animaux contre des bergers.

2. Vol

22,5% du total des incidents sont constitués de vol. Comme en avril, ces violations ont été enregistrées dans les Régions de Gao et de Tombouctou. Cependant, plus de la moitié des cas de vol ont été rapportés dans la Région de Tombouctou (77,5%) et principalement dans la Commune de Tombouctou (93%). A Gao, les 7% autres ont été enregistrés dans 3 communes (Bara, Ansongo et Ouattagouna, toutes dans le Cercle d'Ansongo) mais le plus grand nombre des cas ont été enregistrés dans la Commune de Bara (50%).

100% des vols enregistrés courant ce mois de mai ont été perpétrés aux domiciles des victimes dans les régions où ils ont été rapportés.

3. Meurtre

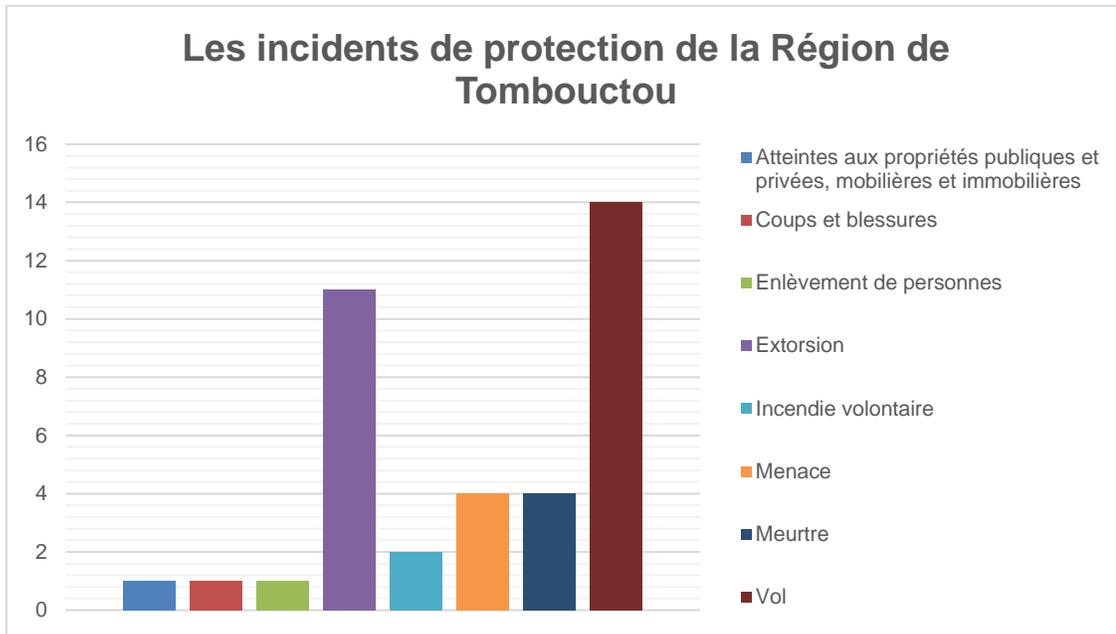
11% des violations du mois sont constitués de meurtre. Elles ont été rapportées dans les trois régions mais avec un nombre plus élevé dans les Régions de Tombouctou (44%, plus précisément dans les Communes de Inadiatafane (2 cas), Haribomo (1 cas), Cercle de Gourma Rharous et de Tombouctou (1 cas)) et Mopti (44%, Communes de Diaptodji (2 cas), Hombori (1 cas) et Mondoro (1 cas), toutes dans le Cercle de Douentza). Un seul cas de meurtre a été rapporté dans la Région de Gao, Commune d'Ansongo.

57% des meurtres ont été perpétrés sur les axes routiers à l'encontre de commerçants et autres usagers de la route ; 29% des meurtres ont été perpétrés aux domiciles des victimes. Les 14% autres ont été occasionnés lors d'affrontements entre les populations d'un village dans la Commune de Diaptodji/ Cercle de Douentza et des bandits armés.

V. Analyse des tendances des incidents par région

1) Région de Tombouctou

48% des violations de ce mois ont été rapportés dans la Région de Tombouctou, classée deuxième dans le



rapport précédent avec 42,5% des violations. Ce qui constitue une légère hausse de 5,5%, soit 4 violations de plus que le celles rapportées en avril.

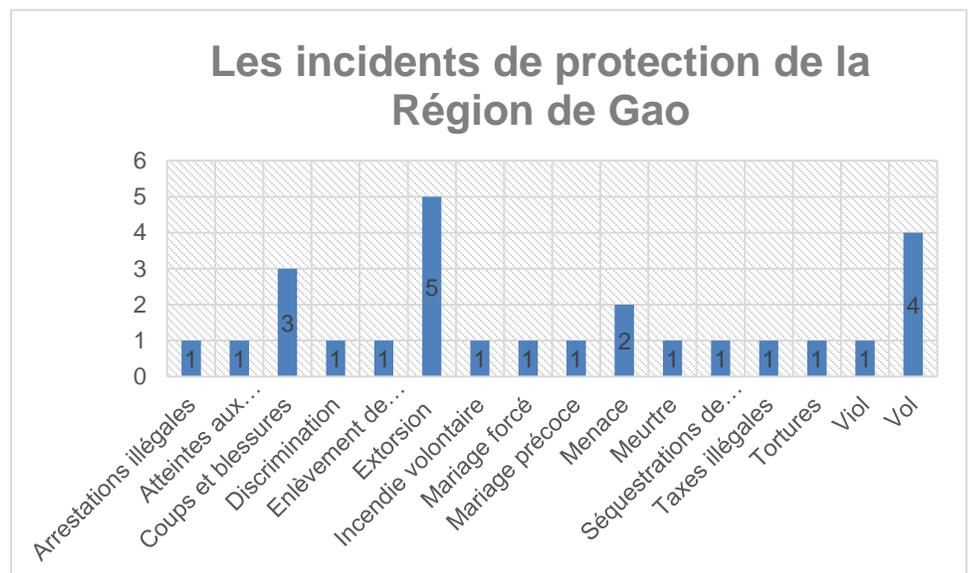
Sur les 8 types de violation enregistrés et documentés, les cas de vol se démarquent avec 37% contre 7% en avril (soit une hausse de 30%) suivis des cas d'extorsion

collectés à hauteur de 29% contre 54,5% en avril, soit une baisse des cas de 25,5% ce mois. Les cas de meurtre et de Menace se classent à la troisième position avec 10,5% chacun. Les meurtres passent de 2% en avril à 10,5% ce mois et aucun cas de menace n'avait été enregistré. Toute chose qui démontre de l'instabilité de l'environnement de protection dans la région.

Les autres violations enregistrées pendant le mois s'élèvent à 13% et sont constituées d'incendie volontaire, enlèvement de personnes, coups et blessures et atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières.

2) Région de Gao

33% des violations ont été enregistrées et documentées à Gao. En avril, elle en avait enregistré 42% des violations. Ce qui constitue une diminution de 9%, signe probablement d'une amélioration de l'environnement de protection. Quant aux types incidents collectés, les extorsions (19%), vols (15%) et coups et blessures (11,5%) ont été les plus enregistrés, soit 45,5% du nombre total des incidents rapportés dans la région. Il est cependant important de signaler que les cas



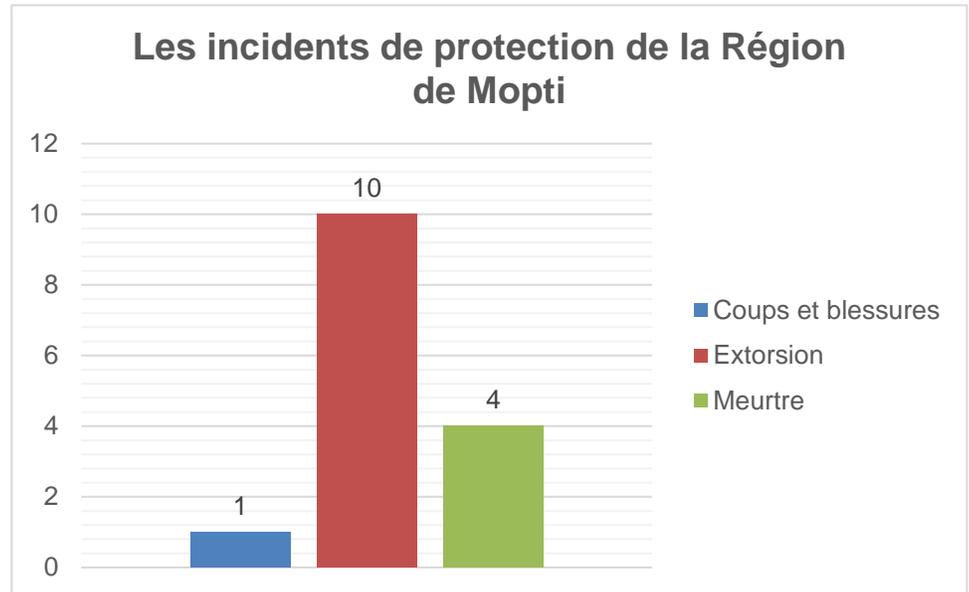
de vol ont connu une baisse significative de 23% comparativement au mois d'avril. Les 13 autres types de violation enregistrés et documentés en petit nombre (soit 1 cas par type d'incident) pendant le mois sont les cas de menace, arrestations illégales, atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières, discrimination, enlèvement de personnes, incendie volontaire, mariage forcé et précoce, meurtre, séquestration de personnes, taxes illégales, tortures et viol. Ils représentent 50% des violations collectées dans la région.

3) Région de Mopti

19% des violations ont été commises à Mopti contre 6,5% en avril. L'on note donc une augmentation du nombre des incidents de 12,5% (soit plus de la moitié des violations du mois passé), signe de l'instabilité de la situation de protection dans la région.

Trois types de violation ont été enregistrés et documentés. Parmi lesquels, les cas d'extorsion se distinguent largement avec 66,5% du nombre total des incidents de la région. Les extorsions sont

suivies des cas de meurtre collectés à hauteur de 26,5%. En mois d'avril, aucun de ces deux types de violation n'avaient été rapportés. Les 7% autres incidents collectés dans la région sont constitués de coups et blessures dont le nombre est revenu à la baisse ce mois en comparaison du mois passé (85%).



VI. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par région

Le profil des victimes de ce mois fait état de 68% des incidents à l'encontre des résidents, 25% sur les PDI retournées, 4% sur les rapatriés, 1,5% sur les PDI et 1,5% sur les expulsés.

- ✓ A Tombouctou, le profil des victimes est constitué en grande partie des résidents avec 58% des victimes de la région. Les PDI retournées arrivent à la seconde place avec 31,5%. Les PDI et les expulsés ferment la marche avec respectivement 8% et 2,5%.
- ✓ A Gao, le profil des victimes fait état de 65% des incidents à l'encontre des résidents ; 31% sur les PDI retournées et 4% sur les PDI.
- ✓ A Mopti, le profil des victimes est constitué à 100% de résidents tout comme en avril.

18% des violations ont touchées les femmes (14%) et les filles (4%). Les violations ayant touché les femmes sont les vols (55%), extorsions (36%), et coups et blessures (9%). Quant aux filles, elles ont été victimes de mariage précoce/forcé (67%) et de menace (33%).

VII. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection par région

Les civils arrivent en tête des présumés auteurs avec 85% des incidents. Les autres auteurs présumés sont AQMI (6%), MAA (5%), GATIA (3%) et autorités coutumières (1%).

Dans la région de Tombouctou, 92% des auteurs présumés des incidents sont des civils. Les autres auteurs sont le GATIA (1 cas), AQMI (1 cas) et Autorités Coutumières (1 cas).

A Gao, 65% des auteurs présumés sont des civils. Les autres présumés auteurs identifiés sont AQMI (1 cas) MAA (1cas) et GATIA (1 cas).

Enfin, à Mopti, les présumés auteurs sont constitués à 100% de civils.

VIII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

Comme les précédents mois, les actions de réponses aux violations entreprises se résument spécifiquement ce mois aux séances de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les violations des droits humains y compris les SGBV et pour la cohésion sociale.

a) Actions par l'UNHCR et l'AMSS

- 52 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les Régions de Tombouctou, Gao et Mopti ;
- 2 grands thèmes ont été débattus lors des séances de sensibilisation. Il s'agit des thèmes portant sur les droits humains (prenant en compte les VBG et les droits de l'enfant) et ceux portant sur la cohésion sociale ;
- 850 personnes ont été touchées par les séances de sensibilisation dont 464 femmes et 386 hommes. Grace à ces séances, une certaine amélioration est constatée en termes de cohabitation pacifique et les populations sont mieux informées sur leurs droits.

IX. Conclusion et recommandations

La lenteur dans la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation, l'absence des forces de l'ordre et de sécurité et aussi de l'administration dans certaines localités, la prolifération des armes légères et de guerre sont entre autres les causes majeures de la fragilisation de la situation sécuritaire dans les régions du nord et du centre.

Ce qui expose de plus en plus les populations civiles et qui sont en général les premières victimes des violations des droits humains. Cette situation alarmante interpelle l'Etat et ses partenaires à redoubler d'efforts afin de garantir un environnement adéquat de protection dans lequel toutes les populations de ces régions se sentent en sécurité. Cela ne saurait être possible que par la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation dans son intégralité.

X. Annexes

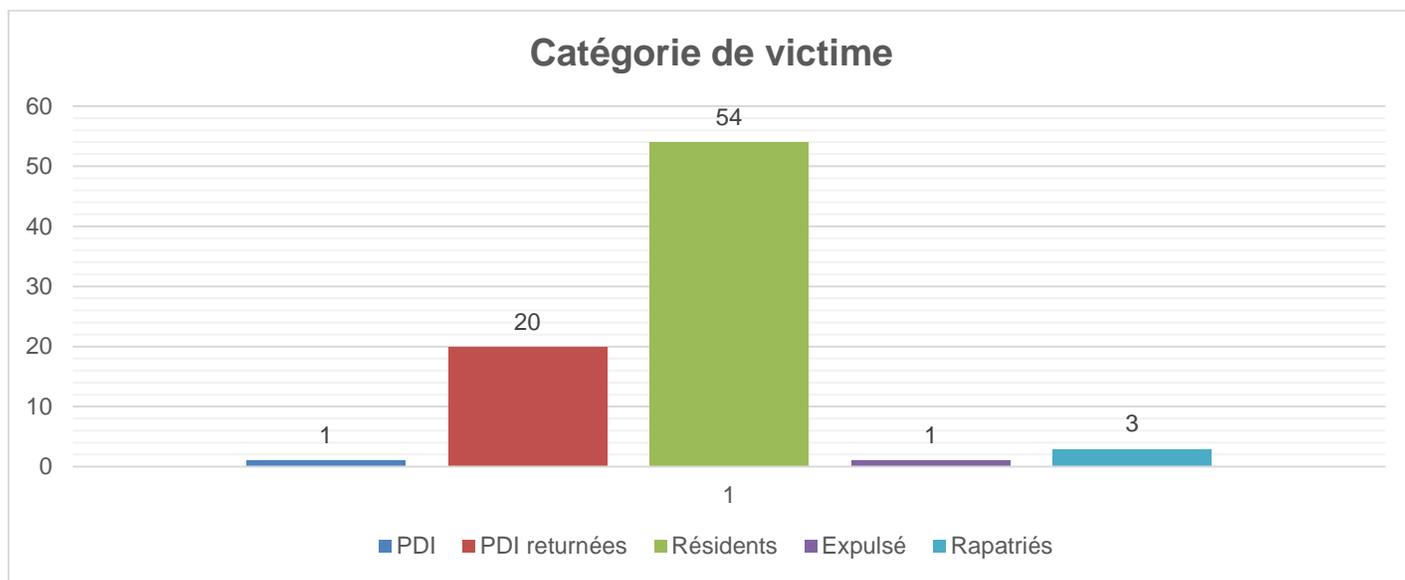
Annexe 1 : Statistiques des incidents de protection par région, cercle, commune et tranche d'âge

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Enfants		Adultes		Total	
				F	G	F	H		
Gao	Ansongo	Ansongo	Meurtre				1	1	
			Tortures				1	1	
			Vol				1	1	
		Total Ansongo						3	3
		Bara	Extorsion					1	1
			Vol					2	2
		Total Bara						3	3
		Bourra	Extorsion					1	1
		Total Bourra						1	1
		Ouattagouna	Vol					1	1
		Total Ouattagouna						1	1
		Téssit	Coups et blessures					1	1
	Total Téssit						1	1	
	Total Ansongo						9	9	
	Bourem	Tarkint	Arrestations illégales					1	1
			Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières					1	1
			Coups et blessures					1	1
			Discrimination					1	1
			Enlèvement de personnes					1	1
			Extorsion					1	1
Incendie volontaire							1	1	
Mariage forcé			1					1	
Mariage précoce			1					1	
Menace							1	1	
Séquestrations de personnes							1	1	
Viol							1	1	
Total Tarkint						10	10		
Téméra	Coups et blessures					1	1		
Total Téméra						1	1		
Total Bourem			2			11	13		
Gao	Anchawadi	Taxes illégales					1	1	
		Total Anchawadi						1	1
	Gabero	Extorsion					1	1	
	Total Gabero						1	1	

		Gao	Extorsion				1	1	
			Menace				1	1	
		Total Gao					1	2	
	Gao Total						1	4	
Gao Total				2			1	26	
Mopti	Douentza	Debere	Extorsion				1	1	
		Debere Total					1	1	
		Djaptodji	Coups et blessures					1	1
			Extorsion					1	1
			Meurtre					2	2
		Djaptodji Total					4	4	
		Douentza	Extorsion					3	3
		Douentza Total						3	3
		Hairé	Extorsion					1	1
		Total Hairé						1	1
		Hombori	Extorsion					2	2
			Meurtre					1	1
		Total Hombori						3	3
		Korarou	Extorsion					1	1
		Total Korarou						1	1
Mondoro	Extorsion					1	1		
	Meurtre					1	1		
Total Mondoro						2	2		
Total Douentza							15	15	
Mopti Total							15	15	
Tombouctou	Diré	Dangha	Coups et blessures				1	1	
		Total Dangha					1	1	
		Diré	Extorsion					1	1
		Total Diré					1	1	
	Total Diré						2	2	
	Goundam	Doukouria	Extorsion					1	1
		Total Doukouria						1	1
		Gargando	Enlèvement de personnes					1	1
			Menace					2	2
		Total Gargando						3	3
		Tin-Aicha	Extorsion					2	2
		Total Tin-Aicha						2	2
	Tonka	Extorsion					1	1	
		Total Tonka						1	1
	Total Goundam							7	7
Gourma-Rharous	Hamzakoma	Extorsion					2	2	

	Total Hamzakoma					2	2
	Haribomo	Meurtre				1	1
	Total Haribomo					1	1
	Inadiatafane	Meurtre				2	2
	Total Inadiatafane					2	2
	Rharous	Menace				1	1
	Total Rharous					1	1
	Sérééré	Vol				1	1
	Total Sérééré					1	1
	Total Gourma-Rharous					7	7
Niafouké	N gorkou	Incendie volontaire				1	1
	Total N gorkou					1	1
	Soboundou	Incendie volontaire				1	1
	Total Soboundou					1	1
	Niafouké Total					2	2
Tombouctou	Salam	Extorsion				1	1
	Total Salam					1	1
	Tombouctou	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières				1	1
		Extorsion			2	1	3
		Menace	1				1
		Meurtre				1	1
		Vol			6	7	13
	Total Tombouctou		1		8	10	19
	Total Tombouctou		1		8	11	20
	Total Tombouctou		1		10	27	38
	Grand Total		3		11	65	79

Annexe 2 : Statistiques des incidents par catégorie de victime



Annexe 3 : Statistiques des incidents de protection par catégorie d'auteur

